

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION  
CONSEIL MUNICIPAL du 27 juin 2024

**Présents** : François BOCK, Maire, Claude FERRON, Joël LAFRECHOUX, Patrice COURTAUD, Roselyne LACOUTURE adjoints, Cécile CERISIER, Maud CERISIER, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Dominique GUYONNET, Thierry INGRAND, Christian PENOT, Renaud ROBERT, Pascal THIBAUT, Sophie VERGNAUD, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés avec procuration** :

Sylvie DENIS à François BOCK  
Isabelle BOETSCH à Claude FERRON  
Françoise PERIDY à Patrice COURTAUD

**Absente excusée** : Sarah COLLOBER,

**Absente** : Sophie LE SIRE-ROUILLON

**Le secrétariat a été assuré par** : Sophie VERGNAUD

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages : 17

La séance débute à 20h00.

**1 – Approbation de procès-verbal**

- Réunion du 28 mars 2024 Vote 16 Pour 1 abstention
- Réunion du 30 mai 2024 Vote 16 Pour 1 abstention

**2 – Cinéma – Validation de l'APD (Avant-Projet Définitif)**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'Avant-Projet Définitif (technique et financier) du projet de construction du cinéma de Gençay composé de deux salles. La maquette établie par le cabinet d'architecte est commentée :

- Absence de parking public : le stationnement des visiteurs sur le champ de foire est privilégié ; seuls des emplacements pour les bus et des places handicapés jouxtent le bâtiment côté rue du 8 Mai ;
- Modification des espaces verts permettant l'accueil de groupes de musique ;
- Installation de panneaux photovoltaïques ;
- Le nom reste inchangé : Cinéma de Gençay ;
- Cheminement prévu le long des résidences séniors.

Des modifications techniques ont été apportées :

- Rampe PMR dans la cour extérieure pour accès à la scène (éclairage 20 lux)
- Châssis à soufflet au-dessus de la porte de secours de la salle de ciné 1 pour ne pas avoir de local aveugle de plus de 100 m<sup>2</sup>
- Modification du plan espace vert en conséquence du point ci-dessus (plantes couvre-sols et arbustes en protection de la rampe)
- Modification du bar / réserve / sanitaire / ménage selon demande MOA avec 3 VR pour la fermeture
- Création d'un portillon de secours 1 UP en haut de la rampe en remplacement de la porte 2UP dans le mur d'enceinte ouest sur jardin. Monsieur le Maire dit que pour le hall une sortie de 2 UP sur le parvis et une sortie une UP sur la terrasse jardin suffisent, il est passé en 1UP en sommet de la rampe.

- Le branchement de l'évacuation des eaux pluviales (connexion sur la route départementale en collaboration avec la mairie de Gençay).

L'estimation des travaux est de 1 935 600€ HT.

L'autofinancement de la commune sera de 20 % minimum.

Le dossier du CNC (à déposer le 03/09/2024) sera déterminant pour les montants de subvention en phase APD.

L'association du cinéma présente une nouvelle équipe de dirigeants, et de nouvelles orientations sont attendues. L'association compte 450 adhérents.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de :

- Valider l'Avant-Projet Définitif tel que présenté ci-dessus en tenant compte des modifications demandées

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire les demandes des subventions auprès des différents partenaires afin de poursuivre le projet

Vote 17 Pour

### 3 – Amortissements

Monsieur Le Maire rappelle que l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler.

Toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, doivent procéder à l'amortissement des subventions d'équipement versées (compte 204) conformément à l'article R. 2321-1 du CGCT.

Principe général : Travaux de voirie

Suite aux travaux de voirie rue Saint-Avoid, imputés au compte 2041512 pour 23 713.51 €, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une durée d'amortissement de 5 ans.

Vote 17 Pour

Cas particulier : réseau d'adduction d'eau

Monsieur Le Maire rappelle que la commune de Gençay amortie tous les ans depuis 2012 pour 50 ans 1 230 € pour des travaux d'adduction d'eau effectués par la commune en 1969.

Il rappelle également que la commune de Gençay a transféré la compétence eau et assainissement à EAUX DE VIENNE.

Le Maire propose au Conseil Municipal de ne plus amortir ces travaux.

Vote 17 Pour

### 4 – Actualisation des tarifs du cimetière

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les tarifs des concessions de terrain et des cases de columbarium du cimetière de Gençay sont habituellement révisés chaque année selon l'indice du coût de la construction du 4ème trimestre N-1.

Pour 2024, l'indice de référence est de + 5.36%. Le Maire propose de modifier les tarifs des concessions de terrain et des cases de columbarium à compter du 1er juillet 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les tarifs des concessions de cimetière et les cases de columbarium.

A compter du 1er juillet 2024, les tarifs sont les suivants :

## Columbarium

DUREE	Tarifs
CASE DE 10 ANS	<b>331.87 €</b>
CASE DE 30 ANS	<b>666.17 €</b>

## Concessions de cimetière

DUREE	Tarifs
CONCESSION TRENTENAIRE RENOUVELABLE	<b>232.90 €</b>
CONCESSION CINQUANTENAIRE RENOUVELABLE	<b>467.04 €</b>

Vote 17 Pour

### **5 – Actualisation du loyer FRERY**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'avenant 1 du contrat du 26 septembre 2008 pour les droits de place des foires, a été signé avec la SARL FRERY en date du 05 février 2020. Cette convention indique que le prix est révisable chaque année au 1er juillet.

Depuis 2020, les marchés et foires rencontrent des difficultés de pérennisation. Les commerçants sont en diminution et les droits de place de moins en moins élevés.

Il est décidé, à l'unanimité, de ne pas appliquer d'augmentation au 1er juillet 2024.

La société FRERY devra verser un loyer annuel de 4 000.00€.

Vote 17 Pour

### **6– Restauration scolaire – Prolongation du marché**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, que le marché de restauration scolaire avait été signé avec VALEURS CULINAIRES pour une période de 3 ans à compter du 01/09/2021.

Ce contrat arrivant à échéance au 31 août prochain n'a pas été dénoncé et il est trop tard pour lancer un nouveau marché public.

Ce prestataire est très apprécié au niveau de l'école en quantité comme en qualité.

Il est proposé de prolonger le marché d'un an, à compter du 1er septembre 2024, avec le prestataire VALEURS CULINAIRES et de relancer le marché début 2025.

Vote 17 Pour

### **7 – Prêt pour les travaux de la Roseraie**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation de l'ancienne clinique de la Roseraie : le rez-de-chaussée serait composé de bureaux et les deux étages transformés en appartements avec terrasses ou balcons.

Ce projet s'élève à la somme 648 520 € HT comme indiqué dans le tableau de financement ci-après :

Dépenses	Montant H.T	Recettes	Montant H.T
Acquisition + frais notariés	152 700.00 €	Autofinancement	129 704.00 €
Travaux	495 820.00 €	Subventions	
		Dont Fonds Vert	200 000.00 €
		Dont Fonds CCCP	70 000.00 €
		Dont DETR	99 164.00 €
		Dont Département	
		Appel à projet	105 052 €
		Dont Département	

		Activ'3	44 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>648 520.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>648 520.00 €</b>

Afin d'engager la dépense, Monsieur le Maire propose un prêt relais de 300 000 € de courte durée qui sera remboursé lorsque les subventions seront versées.

Le Crédit Agricole a été sollicité :

- Montant : 300 000€
- Taux : Index variable 3.81 % + marge de 0.68 % = 4.49 %
- Durée : 2 ans remboursable à tout moment sans indemnité
- Commission d'instruction : 450 € soit 0.15 % du montant du prêt avec un minimum de perception de 132 €
- Le capital est remboursé in fine
- Les intérêts peuvent être remboursés in fine ou payés mensuellement

La réalisation de l'emprunt et l'autorisation de signature du contrat de prêt présenté par le Crédit Agricole prêteur sont soumis au vote.

Vote 2 Abstentions 15 Pour

## **8 – Point personnel**

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du comité technique. Compte tenu de la création d'une nouvelle mission, il convient de renforcer les effectifs du service administratif.

Il est proposé une modification du tableau des emplois comme suit :

- création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet **pour un poste polyvalent au sein du service administratif** à compter du 17 août 2024.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

Cette création n'entraîne pas d'impact financier sur le budget.

Vote 17 Pour

## **9 – Décisions du Maire**

\* Demandes de subventions DETR (7 710€) et Activ 3 ( 23 126€) pour la réfection de la couverture des granges de l'Allée de la Roseraie ;

\* Demande de subventions DETR et Activ 3 pour le cinéma

\*Virement n°2

Abondement opération : Remplacement de la cellule de refroidissement de l'école

<b>INVESTISSEMENT - Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
<b>21351 (21)- 1125 – Bâtiments publics</b>	<b>- 5 028,18€</b>	
215741 (23) - 1063 – Instal Matériel Outillage	+ 5 028,18€	

\*Virement n°3 : Aménagement du parvis de la Mairie

<b>INVESTISSEMENT - Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
<b>2031 (20)- 1101 – Frais d'études</b>	<b>- 6 754,00€</b>	
21351 (21)- 1125 – Bâtiments publics	+ 6 754,00€	

\*Virement n°4 : Abondement résidences séniors

<b>INVESTISSEMENT - Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
<b>21351 (21)- 1125 – Bâtiments publics</b>	<b>- 672,82€</b>	
2313 (23) - 1099 – Constructions	+ 672,82€	

\*Virement n°5 : Frais d'études pour le nouveau cimetière

<b>INVESTISSEMENT - Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
<b>2031 (20)- 1101 – Frais d'études</b>	<b>- 7 574,00€</b>	
21351 (21)- 1125 – Bâtiments publics	+ 7 574,00€	

\*Virement n°6 : Modification du réseau des eaux pluviales

<b>INVESTISSEMENT - Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
<b>21351 (21)- 1103 – Bâtiments publics</b>	<b>- 13 992,00€</b>	
21351 (21)- 1126 – Bâtiments publics	+ 13 992,00€	

\*Virement n°7

<b>INVESTISSEMENT - Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
<b>21351 (21)- 1125 – Bâtiments publics</b>	<b>- 2 038,09€</b>	
2158 (21) – 1036 – Autre Instal matériel	+ 2 038,09€	

## **9 – Questions diverses**

- Le collectif Citoyen Sud Vienne a adressé un courrier qui a été remis aux conseillers : il attire l'attention sur les nuisances des mégas bassines dont la construction est prévue sur la Clouère et souhaite rencontrer les membres du conseil pour échanger sur le sujet.
- La Mairie a enregistré des plaintes de voisinage pour les logements situés au-dessus de la Caisse d'Épargne : Christian PENOT est chargé du dossier.
- Signalement du mauvais entretien du patio de la Maison de Santé : des agents seront envoyés sur place.
- Il est pointé la mauvaise signalisation des travaux de la rue du Presbytère, sur le constat de véhicules s'étant engagés malgré les barrières : problème d'incivisme qui pourrait être résolu par l'application d'amendes.
- Permanences électorales des 30 juin et 7 juillet : le tableau a été établi avec les conseillers ainsi que des volontaires.
- Il est observé que l'ascenseur de la mairie tombe régulièrement en panne lors des élections ; ce dysfonctionnement est constaté depuis la pose du système sonore d'annonces ; les techniciens sont intervenus plusieurs fois mais le problème ne semble pas résolu.

Il pourrait être envisagé un bureau de vote au rez-de-chaussée (sous réserve de déclaration en Préfecture).

➤ Calendrier des festivités :

13 Juillet 2024 Feu d'Artifice du SIVM – Soirée paella et bal organisée par D'Rives en Fête ;

28 Juillet 2024 Thé Dansant organisé pour le Festival de l'Accordéon ;

16 Aout 2024 Marché des producteurs ;

30 Aout 2024 GENCAY EN FETE – Concert Hommage à Balavoine – Buvette tenue par la FAE ;

08 septembre 2024 Forum des Associations de 9h30 à 13heures ;

21 et 22 septembre 2024 Foire Exposition ;

Octobre Rose – animations prévues par la commune, les commerçants et associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 01

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 29 Aout 2024

Sophie VERGNAUD